

# Compte-rendu de l'assemblée général

le vendredi 30 mars 2012

à la Brasserie « Conterstuff »,

## **Sociétés-membres représentées (présentes ou par procuration) :**

Immocube, Nouvelle Soluger, Gérance Schuler Romain, Flesch Immobilière, GGS+, Syndic, Trimmolux, Agence Immobilière Claude Michels, Agence J. Friedrich, Alpha Gest, Bonappart SARL, Bureau Imm. Thoma Carlo, Cabinet de Gestion Immobilière Florent Kinsch, Confisio, Gérances d'Immeubles Nazzareno Beni, GestLB, Idealtec, Immo St. Martin SARL, Immobelle, Immo-Center Luxembourg, Immopro Sud, Immotion, ISPL Immo Service Partners Luxembourg, Lea Kappweiler Gestion Immobilière, NDG SARL, Primo Gérances SARL, Reinig Paul, S.F.C. Services, Top Gérances, Trinity-Gérance Immobilière ;

## **Ordre du jour :**

### **1. 1.Allocution de bienvenue du président**

M. Schamberger souhaite la bienvenue aux membres et souligne que le GSPL, fort de 72 membres est une organisation importante-ce qui est une garantie de qualité-dont la réputation s'améliore constamment. Il insiste sur le caractère essentiel de la formation continue, organisée par le GSPL, afin d'être pris au sérieux par les clients. Il adresse ses remerciements au Conseil, à la clc, qui est d'grand support dans les activités du GSPL, ainsi qu'à M. Alain Kohl qui est ensemble avec M. Schamberger chargé de cour pour les professions de l'immobilier à la LSC.

### **1. 2.Rapport des activités de l'exercice écoulé par Mme Lucia Seda (en annexe)**

### **1. 3.Présentation du bilan et des comptes d'exploitation**

Le trésorier du GSPL, M. Romain Schuler, présente en détail le bilan et les comptes d'exploitation (rapport en annexe).

### **1. 4.Rapport des commissaires aux comptes (Mmes Munhowen et)**

Mme Munhowen et Friedrich témoignent de l'exactitude des écritures comptables et proposent à l'assemblée d'accorder la décharge au trésorier

### **1. 5.Décharge à donner au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes**

L'assemblée accorde unanimement la décharge au conseil d'administration et aux commissaires aux comptes.

1. **6.Election des commissaires aux comptes** pour le prochain exercice

L'assemblée désigne Mmes Munhowen et Friedrich commissaires aux comptes pour le prochain exercice.

1. **7.Présentation de l'avant projet du nouveau site internet du GSPL** par Madame Jost de la société DELAROSA, afin qu'il soit adapté à la nouvelle charte graphique.

Le site, d'une configuration claire et simple, devait être achevé durant le dernier trimestre 2012. Le but est d'acquérir une certaine indépendance. Ce site comportera deux parties : l'une destinée au public, avec notamment des informations sur la législation, la liste des membres et l'autre, réservée aux membres, qui présente une plaque tournante de toute communication, avec en particulier une nouvelle possibilité, celle de s'inscrire en ligne pour une adhésion ou des formations et de procéder à un règlement en ligne.

1. **8.Activités futures**

- L'académie d'été portera sur le thème de la « Gestion des conflits » : 12 membres se sont inscrits
- « Sécurité et santé au travail » : il consiste une obligation légale à faire cette formation ; 18 membres se sont inscrits

1. **9.**

L'alimentation du Fonds créé en 2007 est soumise annuellement au vote de l'assemblée générale ordinaire du GSPL.

Sur proposition du président, les membres présents confirment la reconduction de l'alimentation du Fonds de garantie GSPL moyennant contribution annuelle pour l'exercice 2012-2013 d'une somme inchangée par rapport à l'exercice précédent de 50,00.- EUR par société-membre.

1. **10. Semaine du2012**

L'assemblée se prononce unanimement en faveur d'une participation à la prochaine semaine du Logement

**11. Divers**

**Cadastre vertical** – Date butoir le 01.04.2014

En ce qui concerne les immeubles datant d'avant 1988, les syndics doivent avoir fait toutes les démarches nécessaires auprès du cadastre pour le 01.04.2014 afin que ce type d'immeuble soit enregistré en bonne est due forme.

**Droit d'auteur** : - Une réunion de concertation avec la SACEM a eu lieu. Chacun reste sur ses positions.

**Conférence :**

*La répartition des frais – Et si le prorata temporis était contraire à la loi ?*

Invité et orateur : Me Lex THIELEN

Me Thielen a mis en évidence certaines distorsions entre le volet légal et la pratique.

Le document, reprenant son exposé, sera mis sur le site du GSPL.

L'assemblée est clôturée par le verre de l'amitié offert par le GSPL.

*Sidney Schamburger*

*président*